

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

Pôle de la Protection des Populations
Service Environnement Biologique

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434

79024 NIORT Cedex

Tel : 05.49.17.27.00

Fax : 05.49.17.27.96

Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr

Ouverture des bureaux :

du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

L'Inspecteur de l'Environnement,
à

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination et du Soutien
Interministériels
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Niort, le 9 juillet 2019

Affaire suivie par : Valérie HERAUD
N/Ref : VH/LM-2019-01990
PJ : 1 dossier

Objet : Déclaration dossier IED Conforme

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de réexamen de l'élevage IED suivant,

GAEC LA RENAUDIÈRE

Numéro S3IC 0579-00191

SIRET : 781 417 548 0001

Adresse de l'exploitation : La renaudière
79500 CHAIL

Adresse administrative : La renaudière
79500CHAIL

AP d'Autorisation n° 2733 modifié en date du 26 juillet 1996 pour un effectif de 70 000 volailles.
Prise acte IED n° A5538 en date du 15 janvier 2015 pour un effectif de 76 080 volailles,
et à son instruction technique :

Dossier transmis le 3 décembre 2018 par l'exploitant

Demande de compléments : 6 juin 2019

Réponse exploitant : 7 juin 2019

Finalisée le 28 juin 2019, date de passage à l'état « Transmis Préfecture »

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :
Pour le Directeur Départemental et par délégation,
Le Chef du Service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD



L'Inspecteur de l'Environnement

Valérie HERAUD